

Perwez, le 17 juin 2020

Ordre du jour du Conseil du jeudi 25 juin 2020.

Conformément aux dispositions de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux, nous avons l'honneur de vous convoquer, à la séance du Conseil communal qui aura lieu **jeudi 25 juin 2020 à 19h30** en la **salle du « Perwex », rue des Dizeaux 10 à 1360 PERWEZ.**

Cette réunion physique se déroulera dans le respect des règles fixées par le Conseil national de sécurité, la salle du « Perwex » présentant toutes les garanties nécessaires dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19.

L'ordre du jour de la séance sera le suivant :

SÉANCE PUBLIQUE

FINANCES

1. Budget communal - Exercice 2020 - Services ordinaire et extraordinaire - Modification budgétaire n°1 - Adoption - 2.073.521.1/ju
2. Intercommunale InBW - Pose d'égouttage de la rue du Longpré - Décompte final - Approbation - Souscription de parts bénéficiaires - Décision - 1.712/ju
3. COVID-19 - Mesures d'allègements fiscales dans le cadre de la crise sanitaire actuelle - Adoption - Décision - 1.713.55/ju
4. COVID-19 - ASBL « La Pétanque du Warichet » - Suspension des loyers - Décision - 2.073.513.2/ju
5. COVID-19 - Centre de remise en forme - ASBL "My Body and Mind" - Suspension des loyers - Décision - 2.073.513.2/ju
6. COVID-19 - Cirque STROMBOLI - Réduction de la redevance hebdomadaire - Décision - 2.073.513.2/ju
7. Covid-19 - Marché de fournitures - Marché en urgence - Ruban de signalisation et toile américaine de sécurité - Délibération du Collège du 11 juin 2020 - Communication - Admission - 1.857.073.541/bm

8. Covid-19 – Marché de fournitures – Marché en urgence – Gel hydroalcoolique pour la désinfection des mains pour les écoles de l'entité de Perwez – Délibération du Collège du 11 juin 2020 – Communication – Admission – 1.857.073.541/bm
9. Covid-19 – Marché de fournitures – Marché en urgence – Nébulisateurs et désinfectant biocide concentré pour désinfecter des locaux – Délibération du Collège du 11 juin 2020 – Communication – Admission – 1.857.073.541/bm
10. Covid-19 – Marché de fournitures – Marché en urgence – Matériaux pour assurer la désinfection des locaux par nébulisation – Délibération du Collège du 11 juin 2020 – Communication – Admission – 1.857.073.541/bm
11. Covid-19 – Plan de relance communal – Chèques Commerces – Décision – 1.836.1/rr
12. Fabrique d'église Saint-Trond à Thorembais-Saint-Trond – Compte de l'exercice 2019 – Approbation – 1.857.073.521.8/bm
13. Fabrique d'église Saint Ulric à Malèves – Compte de l'exercice 2019 – Approbation – 1.857.073.521.8/bm
14. Fabrique d'église Saint Lambert à Orbais – Compte de l'exercice 2019 – Approbation – 1.857.073.521.1/bm
15. Fabrique d'église Saints Roch et Martin à Thorembais-les-Béguines – Compte de l'exercice 2019 – Approbation – 1.857.073.521.8/bm
16. Fabrique d'église Saint Martin à Perwez – Compte de l'exercice 2019 – Approbation – 1.857.073.521.1/bm

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

17. Permis d'urbanisme – S.A. DOURIMMO – Permis d'urbanisme groupé pour la construction de 62 maisons unifamiliales et 56 appartements avec ouverture de voirie – Entre la rue de Seumay et l'avenue Wilmart à PERWEZ – Réalisation d'une voirie communale – Décision – 2.073.511.1/js
18. Dénomination d'une nouvelle rue à Thorembais-Saint-Trond – Projet d'urbanisation d'un terrain sis entre la rue aux Fleurs et la rue du Buret – Proposition – Décision – 2.071.552/js

LOGEMENT

19. Terrain communal sis rue des Communes à 1360 PERWEZ, cadastré 5^{ème} division section B n° 502H – Location – Décision – 2.073.511.2/mvb

20. Logement sis rue du Blanc Bois 42 – Requête auprès de la justice de paix – Confirmation – Décision – 2.073.513/mvb

BUDGET PARTICIPATIF

21. Réclamation relative au budget participatif – Courrier de réponse de Monsieur Pierre-Yves DERMAGNE, Ministre wallon des Pouvoirs locaux – Communication – 2.073.521.1/mvb

TRAVAUX

22. Gouvernement wallon – « Green Deal Achats circulaires » – Convention – Souscription – 1.811.111/jpf
23. Marché de travaux – Sécurisation des accès des écoles communales de 1360 PERWEZ – Choix du mode de passation du marché – Fixation des conditions – Décision – 1.851.162/jpf
24. Marché de travaux – Réfection du sentier de la cure, rue Trémouroux 107 à 1360 PERWEZ (Orbais) – Choix du mode de passation du marché – Fixation des conditions – Décision – 1.811.111/jpf
25. Marché de travaux – Marché en urgence – Eglise de Thorembais-les-Béguines, rue Masset 1 à 1360 PERWEZ (Thorembais-les-Béguines) – Réfection de la toiture suite aux dégâts de tempête – Remplacement de bois de charpente – Délibération du Collège du 14 mai 2020 – Communication – Admission – 1.857.073.541/jpf
26. Marché de travaux – Asphaltage de diverses voiries à 1360 PERWEZ – Marché en 2 lots – Lot 1 : Voiries de Perwez-centre – Lot 2 : voiries de Thorembais-Saint-Trond – Choix du mode de passation du marché – Fixation des conditions – Décision – 1.811.111/jpf
27. Marché de travaux – Plan d’investissement communal (PIC) 2019-2021 – Remise en état du garage communal, rue de la Doyerie à 1360 PERWEZ – Phase 2 : Extension du garage – Marché en deux lots – Lot 1 : Gros œuvre fermé – lot 2 : Chauffage et électricité – Choix du mode de passation du marché – Fixation des conditions – Décision – 2.073.51/jpf
28. SPAQUE – Centrale d’achats en matière de gestion de la pollution des sols – Convention – Souscription – 1.777/jpf

MOBILITÉ

29. Appel à projets de la Province du Brabant Wallon – Acquisition de matériel permettant d’améliorer la mobilité et la sécurité des voiries – Achat d’un radar et de boîtiers radar – Décision – 1.81/jpf

30. Règlement complémentaire de circulation routière – Chaussée de Wavre – Limitation de vitesse – Avis – 1.81/fr

SECRETARIAT

31. Fabrique d'église Saint Martin à Perwez – Composition du Conseil de fabrique et du bureau des Marguilliers – Communication – 1.857.075.1.074.13/cr
32. Intercommunale Pure de Financement du Brabant Wallon (IPFBW) – Assemblée générale ordinaire – Mardi 08 septembre 2020 – Points portés à l'ordre du jour :
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les activités de l'Intercommunale durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2019
 - Approbation des comptes annuels et de la répartition bénéficiaire de l'exercice 2019
 - Rapport du réviseur
 - Rapport du Comité de rémunération et rapport de rémunération
 - Décharge à donner aux administrateurs
 - Décharge à donner au réviseur
 - Recommandations du Comité de rémunération
- Approbation – Décision – 1.824.11/cr
33. Opérateur de Transport de Wallonie (OTW) – Assemblée générale ordinaire – Mercredi 02 septembre 2020 – Points portés à l'ordre du jour :
- Rapport du Conseil d'Administration
 - Rapport du Collège des Commissaires aux Comptes
 - Approbation des comptes annuels de l'OTW arrêtés au 31 décembre 2019
 - Attribution des bénéfices
 - Décharge aux administrateurs de l'OTW
 - Décharge aux commissaires aux comptes
- Approbation – Décision – 1.812/cr
34. In BW – Assemblée générale ordinaire – Mercredi 02 septembre 2020 – Points portés à l'ordre du jour :
- Composition de l'Assemblée
 - Modification de la composition du Conseil d'Administration
 - Rémunération des administrateurs
 - Rapport d'activités et de gestion 2019
 - Comptes annuels 2019 et affectation des résultats
 - Décharge aux Administrateurs
 - Décharge au réviseur
 - Création d'une fondation pour le crématorium
 - Question des associés au Conseil d'Administration
 - Approbation du procès-verbal de la séance
- Approbation – Décision – 1.82/cr



AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

35. ADL de PERWEZ ASBL - Budget 2020 - Résultat des comptes 2019 - Rapport d'activités 2019 - Présentation - Avis - 1.836.1/rr
36. Appel à projets de la Province du Brabant wallon - Evènements à portée économique en vue de la dynamisation des centres de villes et de villages - Marché de Noël 2020 - Décision - 1.836.1/rr

ACCUEIL TEMPS LIBRE

37. Accueil Temps Libre - Renouvellement de la convention entre la Commune de PERWEZ et l'ASBL Anim'Mômes - Approbation - Décision - 2.08/ec-vc

CENTRE SPORTIF

38. Salle de sports de Thorembais-les-Béguines - Convention d'occupation entre le centre sportif et le club de tennis de table de Perwez - Approbation - 1.855.3/ml
39. Salle de Sports de Thorembais-les-Béguines - Règlement d'Ordre Intérieur - Approbation - 1.855.3/ml

ENSEIGNEMENT

40. Cadre enseignant - Année scolaire 2020-2021 - Validation - 1.851.11.08/ec
41. Cadre enseignant - Demande d'octroi de périodes sur fonds propres pour la période du 01 septembre 2020 au 30 juin 2021 - Décision - 2.08/ec

SÉANCE HUIS CLOS

PERSONNEL

1. Synergie Commune - CPAS - Convention de mise à disposition d'un travailleur dans le cadre de la certification PEB des bâtiments - Confirmation - 2.08/ec
2. Accueil Temps Libre - Renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel contractuel de la Commune au profit de l'ASBL Anim'Mômes - Décision - 2.08/ec-vc

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

3. Nomination à titre définitif d'un enseignant en qualité de Maître d'éducation physique dans les écoles communales de PERWEZ à raison de 12 périodes par semaine et ce, à partir du 1er avril 2020 - Décision - 1.851.11.08/ec

4. Nomination à titre définitif d'un enseignant en qualité de Maître de religion protestante dans les écoles communales de PERWEZ à raison de 4 périodes par semaine et ce, à partir du 1er avril 2020 - Décision - 1.851.11.08/ec
5. Nomination à titre définitif d'un enseignant en qualité de Maître de psychomotricité dans les écoles communales de PERWEZ à raison de 13 périodes par semaine et ce, à partir du 1er avril 2020 - Décision - 1.851.11.08/ec
6. Engagement d'une puéricultrice pour travailler à l'école communale de THOREMBAIS-SAIN'T-TROND dans le cadre de l'Aide à la Promotion de l'Emploi (A.P.E.) - Décision - 1.851.11.08/RW EN-06464/RWFOBO20/ec
7. Engagement d'une puéricultrice pour travailler à l'école communale de PERWEZ dans le cadre de l'Aide à la Promotion de l'Emploi (A.P.E.) - Décision - 1.851.11.08/RW EN-06464/RWFOBO56/ec
8. Engagement d'une puéricultrice pour travailler à l'école communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES dans le cadre de l'Aide à la Promotion de l'Emploi (A.P.E.) - Décision - 1.851.11.08/RW EN-06464/RWFOBO18/ec
9. Engagement d'une puéricultrice pour travailler à l'école communale de MALEVES - Implantation d'ORBAIN dans le cadre de l'Aide à la Promotion de l'Emploi (A.P.E.) - Décision - 1.851.11.08/RW EN-06464/RWFOBO62/ec
10. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES - Institutrice maternelle nommée à titre définitif - 6 périodes - Du 1er septembre 2020 au 31 août 2021 - Congé pour prestations réduites pour raison de convenance personnelle - Décision - 1.851.11.08/am/ec
11. Ecole communale de MALEVES - Institutrice primaire nommée à titre définitif - 4 périodes - Du 1er septembre 2019 au 31 août 2020 - Prestations réduites pour raisons personnelles avec 2 enfants de moins de 12 ans à charge - Décision - 1.851.11.08/gd/ec
12. Ecole communale de MALEVES - Institutrice primaire nommée à titre définitif - 4 périodes - Du 1er septembre 2020 au 31 août 2021 - Congé pour prestations réduites pour raisons de convenance personnelle - Décision - 1.851.11.08/vf/ec
13. Ecole communale de PERWEZ - Institutrice maternelle nommée à titre définitif - 6 périodes - Du 1er septembre 2020 au 31 août 2021 - Congé pour prestations réduites pour raisons de convenance personnelle - Décision - 1.851.11.08/bt/ec
14. Ecoles communales de PERWEZ - Instituteur primaire à titre définitif - 4 périodes - Du 1er septembre 2020 au 30 avril 2022 - Interruption de carrière dans le cadre d'un congé parental - Décision - 1.851.11.08/dj/ec

15. Ecoles communales de PERWEZ – Instituteur primaire à titre définitif – 6 périodes – Du 1er septembre 2020 au 31 août 2021 – Interruption de carrière partielle à partir de 50 ans – système réversible – Décision – 1.851.11.08/jmw/ec
16. Ecole communale de MALEVES - Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non vacant – 4 périodes – Du 1er septembre 2020 jusqu'au plus tard le 30 juin 2021 – Remplacement – Décision – 1.851.11.08/mr/ec
17. Ecole communale de MALEVES – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non vacant – 6 périodes – Du 1er septembre 2020 jusqu'au plus tard le 30 juin 2021 – Remplacement – Décision – 1.851.11.08/mr/ec
18. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice primaire temporaire – 10 périodes sur fonds propres – Du 1er septembre 2020 au 30 juin 2021 – Décision – 1.851.11.08/mr/ec
19. Ecole communale de MALEVES – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi non vacant – 4 périodes – Du 1er septembre 2020 jusqu'au plus tard le 30 juin 2021 – Remplacement – Décision – 1.851.11.08/ae/ec
20. Ecole communale de PERWEZ – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi vacant – 6 périodes – Du 1er septembre 2020 au le 30 juin 2021 – Décision – 1.851.11.08/ae/ec
21. Ecole communale de PERWEZ – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi vacant – 14 périodes – Du 1er septembre 2020 au le 30 juin 2021 – Décision – 1.851.11.08/ae/ec
22. Ecole communale de MALEVES – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi vacant – 6 périodes – Du 1er septembre 2020 au le 30 juin 2021 – Décision – 1.851.11.08/ml/ec
23. Ecole communale de ORBAIS – Institutrice primaire à titre temporaire – Emploi vacant – 6 périodes – Du 1er septembre 2020 au le 30 juin 2021 – Décision – 1.851.11.08/ml/ec
24. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice primaire à titre temporaire en charge des cours en immersion linguistique anglais – Emploi vacant – 20 périodes – Du 1er septembre 2020 jusqu'au plus tard le 30 juin 2021 – Décision – 1.851.11.08/hg/ec
25. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice primaire à titre temporaire en charge des cours en immersion linguistique anglais – Emploi non-vacant – 4 périodes – Du 1er septembre 2020 jusqu'au plus tard le 30 juin 2021 – Décision – 1.851.11.08/hg/ec
26. Ecole communale de MALEVES – Institutrice maternelles à titre temporaire – Emploi vacant – 13 périodes – Du 1er septembre 2020 au le 30 juin 2021 – Décision – 1.851.11.08/ir/ec

27. Ecole communale de PERWEZ- Institutrice maternelles à titre temporaire – Emploi vacant – 13 périodes – Du 1er septembre 2020 au le 30 juin 2021 – Décision – 1.851.11.08/ir/ec
28. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice maternelles à titre temporaire – Emploi vacant – 13 périodes – Du 1er septembre 2020 au le 30 juin 2021 – Décision – 1.851.11.08/sr/ec
29. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Institutrice maternelles à titre temporaire – Emploi vacant – 6 périodes – Du 1er septembre 2020 au le 30 juin 2021 – Décision – 1.851.11.08/sr/ec
30. Ecole communale de PERWEZ – Institutrice maternelle à titre temporaire – Emploi non vacant – 6 périodes – Du 1er septembre 2019 jusqu'au plus tard le 30 juin 2020 – Remplacement – Décision – 1.851.11.08/sr/ec
31. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Institutrice maternelle à titre temporaire – Emploi non vacant – 1 période – Du 1er septembre 2020 jusqu'au plus tard le 30 juin 2021 – Remplacement – Décision – 1.851.11.08/sr/ec
32. Ecole communale de THOREMBAIS-LES-BEGUINES – Institutrice maternelle à titre temporaire – Emploi non vacant – 4 périodes – Du 1er septembre 2020 jusqu'au plus tard le 30 juin 2021 – Remplacement – Décision – 1.851.11.08/II/ec
33. Ecole communale de PERWEZ – Institutrice maternelle à titre temporaire – Emploi non vacant – 6 périodes – Du 1er septembre 2020 jusqu'au plus tard le 30 juin 2021 – Remplacement – Décision – 1.851.11.08/II/ec
34. Ecole communale de THOREMBAIS-SAINT-TROND – Institutrice maternelle à titre temporaire – Emploi vacant – 13 périodes – Du 1er septembre 2020 au 30 juin 2021 – Décision – 1.851.11.08/fc/ec
35. Ecole communale de MALEVES – Institutrice maternelle à titre temporaire – Emploi non-vacant – 26 périodes – A partir du 2 juin 2020 – Remplacement – Collège du 11 juin 2020 – Ratification – 1.851.11.08/ec

Arrêté par le Collège communal du jeudi 11 juin 2020

Le Directeur général,


Michel RUELLE



Le Bourgmestre,


Jordan GODFRIAUX

Extraits du règlement d'ordre intérieur du conseil communal

Article 20

Sans préjudice de l'article 22, pour chaque point de l'ordre du jour des réunions du conseil communal, toutes les pièces se rapportant à ce point – en ce compris le projet de délibération et la note de synthèse explicative visés à l'article 10 du présent règlement – sont mises à la disposition, sans déplacement, des membres du conseil, et ce, dès l'envoi de l'ordre du jour. Durant les heures d'ouverture des bureaux, les membres du conseil communal peuvent consulter ces pièces au secrétariat communal.

Article 21

{Le directeur général ou le fonctionnaire désigné par lui, ainsi que le directeur financier ou le fonctionnaire désigné par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers dont il est question aux articles 20 et 20bis du présent règlement, et cela pendant deux périodes précédant la séance du conseil communal, l'une durant les heures normales d'ouverture de bureaux, et l'autre en dehors de ces heures.

Afin d'éviter que plusieurs conseillers sollicitent en même temps des explications techniques sur des dossiers différents, ces derniers prendront rendez-vous avec le directeur général ou le fonctionnaire délégué par lui.}

Durant les heures d'ouverture des bureaux, les fonctionnaires communaux désignés par le directeur général fournissent aux membres du conseil communal qui le demandent des informations techniques au sujet des documents figurant aux dossiers dont il est question à l'article 20.

Les membres du Conseil communal désireux que pareilles informations leur soient fournies conviennent avec le fonctionnaire communal concerné des jour et heure auxquels ils lui feront visite. Le Directeur général ou le fonctionnaire délégué par lui, ainsi que le Directeur financier ou le fonctionnaire délégué par lui, se tiennent à la disposition des conseillers afin de leur donner des explications techniques à la compréhension des dossiers, et cela spécialement :

- durant les heures normales d'ouverture des bureaux, soit le lundi matin, qui précède la séance du conseil communal, entre 9h00 et 11h00

- durant une période en dehors des heures normales d'ouverture des bureaux, soit le jeudi qui précède le conseil communal, entre 16h30 et 18h30.